

Monsieur BAYOT,

Tout d'abord, veuillez excuser notre réponse tardive. En effet, la préparation de notre congrès du 6 avril dernier ne nous a pas permis de vous répondre dans le délai souhaité.

Nous vous remercions de nous avoir fait part de vos recommandations pour une finance plus juste, plus sociale, plus éthique et plus durable. Nous les avons trouvées très inspirantes à de nombreux égards.

Ce que vous proposez dans ces différentes recommandations est en droite ligne avec les valeurs que nous portons au cdH. Une finance qui doit être au service de l'intérêt général, de chacun et des gens est une vision tout à fait humaniste de la finance, nous ne pouvons que vous rejoindre sur ces points. Nous vous avons que nous nous retrouvons grandement dans la grande majorité de vos recommandations et qu'il est dès lors difficile d'en sélectionner certaines qui pourraient être prioritaires à nos yeux.

Voici cependant quelques points qui nous semblent particulièrement importants :

- Renforcer la stabilité de notre système financier et de nos banques. Les leçons de la crise de 2008 n'ont pas été totalement implémentées en actes concrets, nous devons faire plus pour qu'une nouvelle crise n'éclate pas dans les prochaines années. Si une nouvelle crise devait survenir (par exemple une crise venant d'abord de l'étranger, comme en 2008), il faut protéger notre économie pour limiter au maximum les impacts sur l'économie réelle.

A cet égard, il est prioritaire, à nos yeux, que les banques augmentent leurs fonds propres dans l'ensemble de l'Union Européenne. Votre recommandation 4 va clairement dans ce sens, en faisant de l'effet de levier le pivot de la réglementation. De même, nous soutenons le fait de limiter la taille des banques pour ne pas être confronté au syndrome « too big to fail » (Recommandation 3) afin de réduire les risques pesant sur notre économie et les finances de l'Etat si une crise de grande ampleur devait survenir.

Limiter les effets néfastes de la spéculation est une autre de nos priorités et nous soutenons donc le fait d'introduire une taxe européenne sur les actions, les obligations et les produits dérivés ainsi que sur les échanges de devises (Recommandations 5 et 6), en particulier afin de limiter la spéculation compulsive.

- Financer prioritairement les activités qui présentent une plus-value sociale et environnementale :

Nous sommes favorables à davantage de transparence et de disponibilités des informations quant à l'impact social et environnemental des différentes activités. Vos recommandations 10, 12 et 21 vont dans ce sens et nous les soutenons donc en particulier. Nous estimons par ailleurs que les pouvoirs publics doivent montrer l'exemple dans l'investissement responsable et soutenons donc vos recommandations 23, 24 et 25 (la Région wallonne s'est d'ailleurs engagée dans cette voie durant la présente législature).

- Contribuer à la justice fiscale : Nous vous suivons entièrement sur ce point. Vos recommandations 16 et 17 font partie de nos priorités et nous les soutenons donc particulièrement. La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale est une nécessité, aussi bien pour la pérennité de nos finances publiques que pour un meilleur partage des richesses dans la population.

- Un partage plus équitable des richesses : Nous comptons mener une réforme fiscale d'envergure pour diminuer les charges pesant sur le travail, principalement sur les bas salaires, et prévoir une plus juste contribution sur les revenus du capital, notamment via la fin de l'immunité fiscale sur les plus-values. Nous estimons aussi qu'il est urgent de revaloriser les allocations sociales les plus basses afin qu'elle puisse atteindre le seuil de pauvreté, et nous sommes également favorables à la suppression du statut de cohabitant. Cette réforme fiscale ira donc intégralement dans le sens de votre recommandation 27.
- Améliorer l'information du consommateur : L'information donnée aux consommateurs est cruciale, aussi bien en termes de crédit, notamment pour lutter contre le surendettement, que d'assurance. Nous soutenons donc entièrement vos recommandations 35, 36, 39, 40, 42 et 43.
- Education financière : L'éducation est le garant d'un futur de qualité pour tous et se trouve au centre de nos préoccupations. Nous estimons qu'une éducation financière de qualité est importante, aussi bien à l'école (recommandation 48) que pour l'ensemble de la société (recommandation 49). La finance ne pourra vraiment être au service des gens que quand tout le monde aura une compréhension claire et critique de tous ses tenants et aboutissants.

Nous vous remercions de porter ces recommandations au sein de la société et particulièrement vis-à-vis de l'ensemble des formations politiques de ce pays. Comme nous l'avons dit précédemment, votre vision de la finance est profondément humaniste et nous la soutenons entièrement. Il est urgent que la finance se mette au service des gens et d'un développement plus durable et solidaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur BAYOT, nos salutations distinguées.

Maxime PREVOT